RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

AB KNOWLEDGE

Société par actions simplifiée
au capital de 500 euros
Siège social : 6 SQUARE DES CREDOS, 93800 EPINAY SUR SEINE
921 569 588 RCS BOBIGNY-93000

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 01 JUILLET 2026

L'an 2026,
Le 01 juillet,
A 10 heure 30,

Madame AMINA BOUSTIT NACIRI, demeurant [redacted]

Associée Unique de la société AB KNOWLEDGE,

Après avoir exposé que

- Il conviendrait de transférer le siège social du 6 SQUARE DES CREDOS, 93800 EPINAY SUR SEINE au [redacted] et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts,

A pris les décisions suivantes relatives :

- au transfert du siège social et à la modification corrélative de l'article 5 des statuts,

- aux pouvoirs à conférer en vue des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

Madame AMINA BOUSTIT NACIRI, Associée Unique, décide de transférer le siège social du 6 SQUARE DES CREDOS, 93800 EPINAY SUR SEINE au [redacted] à compter du 01 JUILLET 2026 et, en conséquence, de modifier l'article 5 des statuts, dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 5 - SIÈGE SOCIAL.

"Le siège social est fixé : 14 RUE DU PARC 78520 LIMAY".

Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associée Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.